



couple voulant éparation sans divorce

Par **JMI**, le **26/03/2011** à **13:15**

bonjour

mon épouse refuse de divorcer et je suis d'accord

mon épouse et moi même sommes d'accord pour se séparer, je quitterais le domicile pour habiter dans la même agglomération.

est ce possible ?

nous avons 3 enfants

nous avons des biens

est il possible de partager les biens?

Par **Domil**, le **26/03/2011** à **13:58**

C'est une solution dangereuse à tout point de vue

1) vous restez tenus aux obligations du mariage notamment la fidélité (on ne compte plus les couples dans votre cas et un jour, l'un des deux se prend un constat d'adultère), le devoir de secours, la solidarité des dettes (qui ne dépend pas du contrat de mariage)

2) si vous voulez partager les biens, il faut prendre un avocat, demander la séparation de corps à un juge, puis liquider la communauté. Ca coute aussi cher qu'un divorce (et quand vous voudrez divorcer, faudra repayer l'avocat). Sans la séparation de biens, tout ce que vous achèterez sera aussi à elle, et réciproquement.

Si vous vous dites "alors changeons de contrat de mariage pour passer en séparation de biens"

1) vous devrez liquider la communauté donc les mêmes frais que si vous le faites dans le cadre d'un divorce

2) il y a des enfants, donc vous devrez prendre un avocat pour faire valider au TGI le changement

3) en sus, il y aura les frais de notaire pour l'établissement du contrat de mariage

4) vous restez solidaire des dettes, redevables du devoir de secours.